

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Statistique Vaud

Logement: un ménage vaudois sur dix est à l'étroit

En 2015, 9% des logements vaudois disposent de moins de pièces que d'habitants et peuvent être considérés comme suroccupés. A l'opposé, 41% sont sous-occupés en comptant au moins deux pièces de plus que de personnes dans le ménage. La suroccupation concerne d'abord les familles et la sous-occupation les personnes seules ou les couples.

Dans un contexte de pénurie de logements et de loyers élevés, la recherche d'un logement adapté à la taille du ménage se révèle souvent difficile. Il en résulte des situations contrastées en matière d'adéquation entre taille de ménage et taille du logement.

Sur un total de 338 000 logements recensés dans le canton, 31 430 sont concernés par la suroccupation, c'est-à-dire comptent moins de pièces que d'occupants; ces 9% de logements accueillent 17% de la population. Plus le ménage compte de personnes, plus il risque de se trouver dans cette situation. Ainsi, si 9% des ménages de trois personnes sont à l'étroit, cette proportion s'élève à 24% avec quatre personnes et jusqu'à 51% pour les ménages de plus grande taille. Le taux de suroccupation est le plus élevé pour les une pièce (21%) suivi des trois pièces (13%), mais ces derniers, de par leur nombre, représentent 40% des logements suroccupés.

La sous-occupation concerne 136 640 logements qui abritent 32% de la population. La moitié des ménages d'une ou deux personnes vivent une telle situation et cette proportion atteint même les deux tiers pour les ménages de « seniors » de 65 ans et plus. Les logements de six pièces ou plus sont les plus fréquemment sous-occupés (88%), devant les cinq pièces (65%). Ensemble, ils constituent 43% des logements sous-occupés. Les loyers des objets disponibles, bien supérieurs à ceux des logements occupés depuis longtemps, sont sans doute un frein important à un déménagement dans un appartement plus petit pour ceux qui le souhaiteraient.

En milieu urbain, la sous-occupation est sensiblement moins importante (39%) qu'en milieu rural (48%). S'agissant du taux de suroccupation, la différence n'est pas flagrante entre espaces urbain (9%) et rural (8%), mais apparaît plus marquée si l'on ne considère que les 16 communes vaudoises ayant le statut de ville (11%).

Dans un deuxième article, Numerus présente une carte de la marge d'autofinancement des communes qui, avec 521 millions de francs en 2015, retrouve le niveau d'avant la crise de 2008.

Numerus N° 2-2017

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 21 mars 2017

DFIRE, Statistique Vaud, 021 316 29 99